



Artisan prestataire et registre du commerce

Par coupe and co, le 16/12/2010 à 10:26

Bonjour,

Artisan travaillant seul inscrit au répertoire des métiers et registre du commerce puis-je me déinscrire du registre du commerce? Mon activité ventes ne dépasse pas, et ce depuis mon inscription il ya cinq ans, le coût de la taxe qui découle automatiquement de cette inscription.512euros pour 2010,